

Formation C08

Sage FRP 1000 – Comptabilité - Le rapprochement bancaire

Objectifs de la formation :

A l'issue de la formation, vous serez en capacité d'exploiter le rapprochement bancaire dans Sage FRP 1000.

Public

Responsables comptables,
Comptables,

Prérequis

- Maitriser la comptabilité générale
- Avoir une bonne maitrise de l'environnement Windows

Durée

1 jour (9h00 – 17h00)
Soit 7 heures de formation

Tarif

Formation accessible toute l'année.
Nous contacter pour planifier la formation et obtenir un devis (max : 4 stagiaires)

Moyens pédagogiques et techniques

- Formation assurée par un consultant/formateur expert sur la solution
- Exposés théoriques et mise en pratique
- Validation des acquis à travers des exercices pratiques et/ou des quizz
- Remise d'un support de formation
- Formation en présentiel ou à distance
- Le stagiaire doit être équipé de son propre poste de travail avec la solution installée
- Pour les personnes en situation de handicap, notre référent handicap est disponible pour échanger sur l'accessibilité de nos formations

Dispositif de suivi et d'évaluation des résultats à la formation

- Fiche de présence
- Validation des compétences faite par le formateur lors des exercices pratiques et les quizz.
- Formulaire d'évaluation de la formation
- Certificat de fin de formation

Programme :

Réception des relevés bancaires

- Paramétrage de la réception des relevés bancaires
- Réception manuelle des relevés
- Mise en place d'une réception automatique des relevés bancaires

Initialisation du rapprochement bancaire

- Saisie du solde du premier relevé bancaire
- Pointage des écritures antérieures premier relevé
- Saisie des suspens bancaires

Gestion des arrêtés de comptes

- Création d'un arrêté de comptes
- Validation de l'arrêté de comptes

Rapprochement bancaire manuel

- Rapprochement partir des écritures comptables
- Rapprochement partir des écritures bancaire
- Consultation/annulation d'un rapprochement
- Edition du rapprochement bancaire

Rapprochement bancaire automatique

- Création des modes de rapprochement
- Affectation des modes de rapprochement aux banques
- Exécution du rapprochement bancaire automatique